

Acte de consécration de la France à saint Michel Archange

Publié le 20 septembre 2008
2 minutes

*Prononcé par **Monsieur l'abbé Régis de Cacqueray** le samedi 20 septembre 2008 au Mont Saint-Michel. A l'occasion du **pèlerinage en l'honneur du 13 centenaire du Mont Saint-Michel**, le Supérieur de District a renouvelé cette consécration.*

Au nom du Sacré-Cœur de Jésus et par l'intercession de Marie Immaculée, très humblement prosternés devant votre Majesté, ô Dieu Tout-Puissant, nous vous supplions de vouloir bien nous envoyer saint Michel pour qu'il nous secoure dans notre détresse.

Daignez vous souvenir, Seigneur, que, dans les circonstances douloureuses de notre histoire, vous en avez fait l'instrument de votre miséricorde à notre égard. Nous ne saurions l'oublier ; c'est pourquoi nous vous conjurons de conserver à notre patrie coupable, mais si malheureuse, la protection dont vous l'avez jadis entourée par le ministère de cet Archange vainqueur.

Et vous, ô saint Michel, prince des milices célestes, venez à nous : nous vous appelons de tous nos vœux.

Vous êtes l'ange gardien de l'Eglise et de la France ; c'est vous qui avez inspiré et soutenu Jeanne d'Arc dans sa mission libératrice. Venez encore à notre secours et sauvez-nous ! Nous mettons nos personnes, nos familles, nos paroisses, la France entière, sous votre protection toute spéciale. Nous en avons la ferme espérance, vous ne laisserez pas mourir le peuple qui vous a été confié !

Suscitez parmi nous des saints ; par eux faites triompher l'Eglise dans la lutte qu'elle soutient contre l'enfer déchaîné, et, par la vertu du saint-Esprit, établissez le règne du Christ sur la France, afin que la paix du Ciel y demeure à jamais.

Ainsi soit-il.

Notes de bas de page

1. Avec permission de l'Ordinaire. Paris le 30 juin 1906[↔]